

Intégrité, Impartialité, indépendance

Eurofins certification, organisme indépendant et accrédité pour les normes NF EN 45011 et ISO 17021, délivre des certificats de conformité d'un système, d'un produit ou d'un service par rapport à des normes ou à des cahiers des charges.

L'une des valeurs fondamentales du groupe Eurofins est l'intégrité. Dans nos métiers de certification, nous y adhérons d'autant plus fortement que cette valeur inclut notamment :

- **l'éthique comportementale**
- **le respect de nos clients et de nos collaborateurs**

Le service délivré revêt une importance telle aux yeux de nos clients, que notre organisme pourrait être l'objet de pressions de diverses natures, notamment financières ou commerciales.

Le dispositif que nous mettons en place pour parer à ces pressions et préserver nos auditeurs et nos salariés, est formé des composantes suivantes :

- **les décisions de certification sont prises par des personnes n'ayant pas participé aux audits. Ces dernières se basent, pour le travail, sur des rapports formels et documentés**
- **Eurofins certification ne réalise pas de mission de conseil qui pourrait représenter un conflit d'intérêt avec les travaux de certification**
- **aucun client n'a de poids dans le chiffre d'affaires de l'organisme qui puisse affecter l'équilibre financier de ce dernier**
- **un comité de certification composé de personnalités extérieures à l'organisme et représentant les acteurs des filières concernées, joue un rôle de surveillance périodique des activités de Eurofins certification**
- **tous nos auditeurs s'engagent contractuellement à signaler puis éviter toute situation possible de conflit d'intérêt. Ils signent en plus un engagement spécifique préalablement à chaque mission qui leur est affectée.**